



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE
LA NARTUBY ET L'ENDRE

Commune de la Motte

Carte du zonage réglementaire
Cru de référence

Encart 23

VU et APPROUVE
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour. Toulon, le 20 DEC. 2013

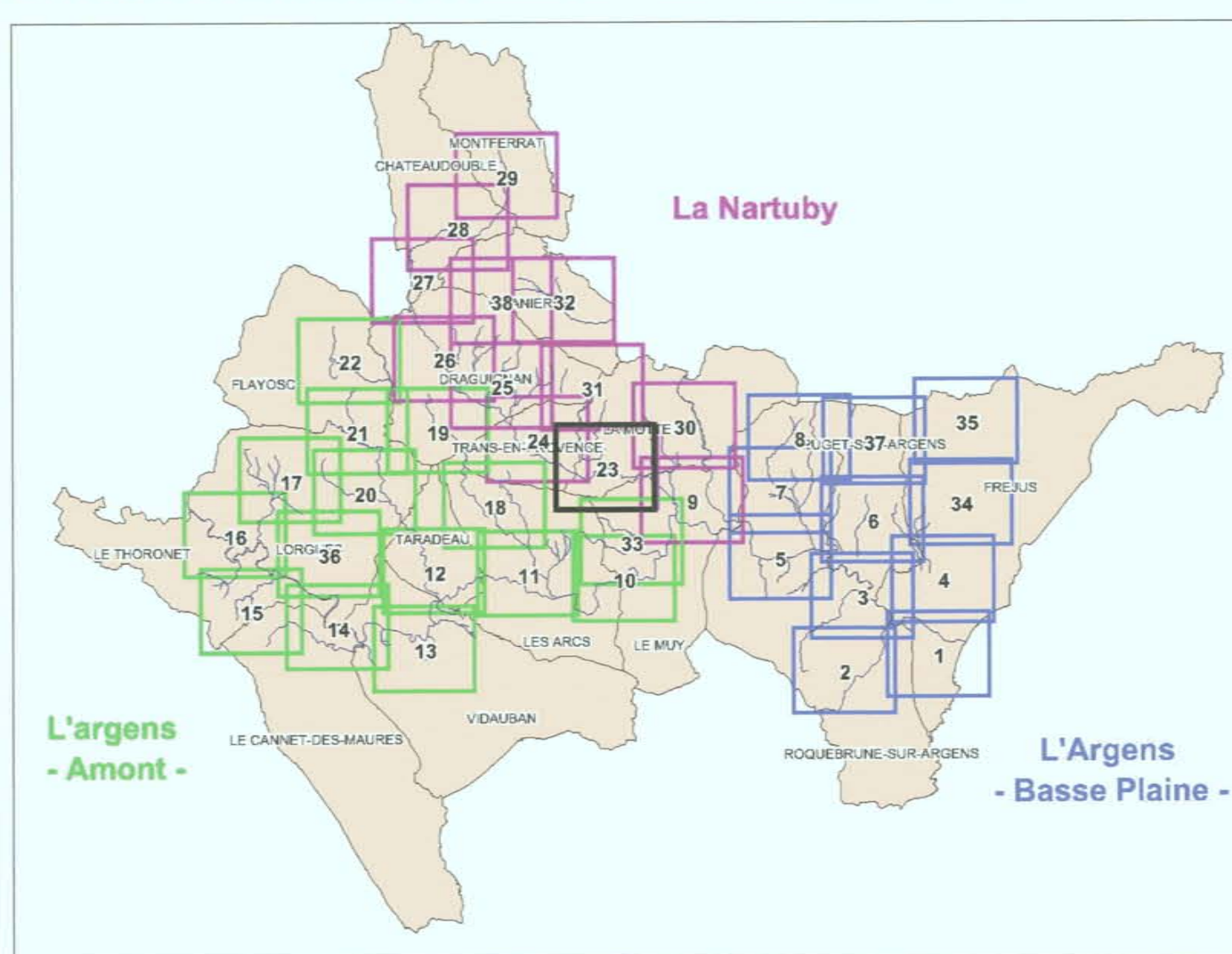
(Signature)

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques

Légende

- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- Axe d'écoulement

Inondation par débordement		
Zone	Zone	Zone
R1	R2	B1
R3	B2	B3



0 100 200
Mètres

Échelle: 1:5 000

Sources : Cadastre; Extrait CRTMF 2011; DDTM 83; Saftge 2013
AZI 2008 et IPSAU 2007
11M1Y03123_PPR1_DEFINITIF_ZONAGE_NARTUBY_A.WOR - AS

